



RAPPORT FINANCIER FRANCE PARRAINAGES

2014





SOMMAIRE

- LE MOT DU TRESORIER

- LES CHIFFRES-CLE DE L'ANNEE 2014

- LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES
 - Compte d'Emploi des Ressources 2014
 - Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources

- LES COMPTES DE L'ANNEE 2014
 - Bilan et compte de résultat
 - Annexes des comptes

- LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



LE MOT DU TRESORIER

Avant de faire le bilan de l'année 2014 d'un point de vue financier, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des parrains, marraines, bénévoles, donateurs et mécènes qui ont soutenu et accompagné France Parrainages et ses actions tout au long de l'année. C'est cet engagement sous toutes ses formes qui permet à des milliers d'enfants d'être parrainés en France et à l'étranger, et au quotidien à l'association de fonctionner.

Voici à présent ce qu'il faut retenir de l'année 2014 pour l'association France Parrainages en termes de chiffres :

- 4,5 M€ de ressources collectées dont 90% proviennent de fonds privés ;
- Plus de 275 000 heures de bénévolat réalisées au bénéfice des enfants parrainés ;
- 89% des dépenses consacrées aux missions sociales, 5% aux frais de recherche de fonds et 6% aux frais de fonctionnement ;
- Un excédent de ressources de 406 k€ ;
- Une trésorerie positive de 2 046 k€.

Après le choc qu'a été l'annonce d'un plan de licenciement fin 2013, l'année 2014 a été une année de transition pour France Parrainages y compris en termes financiers.

Côté ressources, les ressources collectées ont connu en 2014 une nouvelle baisse et cela en dépit de l'encaissement d'un legs significatif. Cette baisse de la collecte fait suite à celles enregistrées en 2012 et 2013. Au total entre 2011 et 2014, la collecte de France Parrainages a diminué de 416 k€. A cela s'ajoute pour 2015 la diminution annoncée du soutien de deux de nos principaux partenaires et l'absence de legs à percevoir.

Côté emplois, les dépenses de l'association ont significativement diminué en 2014, comme l'association s'y était engagée dans le cadre de la mise en place du plan de licenciement initié fin 2013 pour préserver l'avenir de l'association dans le contexte décrit ci-dessus de baisse continue de la collecte et de déficit structurel du parrainage en France. Cette décision difficile pour l'ensemble des parties prenantes et qui a profondément marqué l'association lui a permis de ne pas obérer son avenir car, comme détaillé ci-dessous, cette diminution des emplois permettra à l'association de faire face à une nouvelle baisse de ces ressources anticipée pour l'an prochain.

Au total, France Parrainages a dégagé en 2014 un excédent de ressources de 406 k€ qui fait suite à trois années de situation d'insuffisance de ressources pour un montant cumulé de 712 k€ qui avaient fortement entamé les réserves de l'association. Ce retour à l'équilibre des comptes de

l'association est une bonne nouvelle mais il convient de l'appréhender avec prudence. Si l'on déduit de ce résultat les éléments exceptionnels (amortissement accéléré et indemnités journalières) et non récurrents ou appelés à disparaître dès 2015 (baisse annoncée de la subvention versé par deux de nos principaux mécènes, legs significatif perçu en 2014, provision pour indemnités de départ à la retraite...), l'excédent de ressources 2014 s'élève à 71 k€. C'est ce montant qui doit être retenu comme base de départ pour l'année 2015. Au total les difficiles mesures annoncées fin 2013 auront permis de préserver l'avenir de l'association tout en continuant à maintenir ses actions auprès des enfants en France et à l'étranger.

Côté trésorerie enfin, la trésorerie de France Parrainages a légèrement augmenté en 2014 du fait de l'excédent de ressources généré par l'association. La trésorerie de France Parrainages demeure très supérieure aux engagements pris par l'association auprès de ces parrains et donateurs et inscrits en fonds dédiés à son bilan.

Voilà pour les éléments marquants de 2014 en termes financiers. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toute question que vous pourriez avoir sur ce rapport financier et plus généralement l'association et ses états financiers.



LES CHIFFRES-CLE DE L'ANNEE 2014

- **12 000** enfants aidés à l'international dont **6 988** enfants parrainés individuellement
 - **53** partenaires locaux dans le monde
 - **200** centres de parrainage à l'international situés dans **16** pays
- **517** enfants et jeunes parrainés en France ; **684** en ajoutant les associations partenaires membre du réseau France Parrainages
 - **5** antennes de parrainage en France (Ile de France, Picardie, Nord, Ille-et-Vilaine et Loiret)
 - **3** associations partenaires, membres du France Parrainages, et situées en Rhône Alpes, en Gironde et en Charente Maritime
- **8 000** cotisants et donateurs
- **Environ 300** bénévoles réguliers et **plus de 500** parrains de proximité qui ont consacré plus de **275 000** heures de bénévolat à l'association
- **21** collaborateurs
- **67** années d'existence
- **4,5 M€** de ressources collectées
 - **90%** des ressources issues de fonds privés
 - **89%** des dépenses affectées aux missions sociales
 - **5%** des dépenses affectées aux frais de recherche de fonds
 - **6%** des dépenses affectées aux frais de fonctionnement



LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Compte d'Emploi des Ressources 2014

EMPLOIS	Emplois N = Compte de résultat		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N En k€	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat		Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N En k€
	En k€	En %			En k€	En k€	
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			0
Missions sociales	3 620	88,8%	2 946	Ressources collectées auprès du public	3 308	73,2%	3 308
Réalisées à l'étranger	2 857	70,1%	2 846	Dons manuels non affectés	95	2,1%	95
<i>Dont versements</i>	2 428	59,6%	2 417	Dons manuels affectés	3 077	68,1%	3 077
<i>Dont animation et suivi des parrainages et des projets</i>	430	10,5%	430	Legs et autres libéralités non affectés	136	3,0%	136
Réalisées en France	762	18,7%	100	Legs et autres libéralités affectés	0	0,0%	0
<i>Dont versements</i>	10	0,3%	10	Autres fonds privés	730	16,1%	
<i>Dont animation et suivi des parrainages</i>	752	18,4%	90	Cotisations	106	2,3%	
				Mécénat et autres contributions	624	13,8%	
Frais de recherche de fonds	202	4,9%	1	Subventions et autres concours publics	409	9,0%	
				Autres produits	74	1,6%	
Frais de fonctionnement de l'organisme	255	6,3%	31	Refacturations diverses	9	0,2%	
				Participations des familles	0	0,0%	
				Autres produits	51	1,1%	
				Produits financiers	14	0,3%	
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	4 077	100,0%	2 978	I. TOTAL DES RESSOURCES DU COMPTE DE RESULTAT	4 520	100,0%	3 308
II. DOTATION AUX PROVISIONS	28			II. REPRISES DES PROVISIONS	0		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 083			III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 074		
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	407			IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC			-20
V. TOTAL GENERAL	5 594		2 978	VI. TOTAL GENERAL	5 594		3 288
Part des acquisition d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées							
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources							
TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			2 978	TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			2 978
				Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			310
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en k€)							
Mission sociales			4 162	Bénévolat			4 162
Frais de recherche de fonds			0	Prestation en nature			8
Frais de fonctionnement et autres charges			8	Dons en nature			0
TOTAL			4 170	TOTAL			4 170

Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources

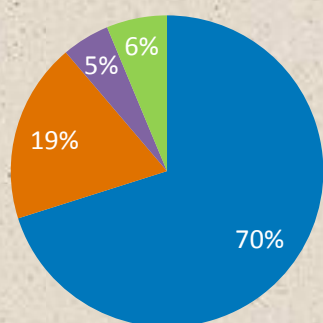
Le modèle du compte d'emploi des ressources a été normalisé par la réglementation CRC N°2008-12 du 17 mai 2008 et homologué par arrêté ministériel le 11 décembre 2008.

Ce modèle établi à partir du compte de résultat et d'éléments issus de la comptabilité analytique vise à mieux mettre en valeur les ressources et l'emploi de ces ressources collectées auprès du public.

I. EMPLOIS DE L'EXERCICE

Le total des dépenses de France Parrainages pour l'année 2014 s'élève à 4 077 k€, en très forte diminution (-22%) par rapport à 2013. Cette diminution s'explique par l'impact du plan de licenciement que l'association a été contrainte de mettre en œuvre fin 2013 et, dans une moindre mesure, par la diminution des financements de projets de développement à l'international.

Répartition des dépenses de France Parrainages (2014)



- Missions sociales à l'étranger
- Missions sociales en France
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

I.1 Missions sociales

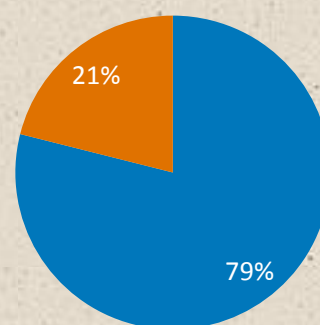
Les missions sociales effectuées par France Parrainages consistent en la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, en France et à l'étranger.

Pour l'année 2014, les dépenses de France Parrainages affectées à ses missions sociales s'élèvent à 3 620 k€, ce qui représente **88,8% du total des dépenses de France Parrainages.**

Les missions sociales de France Parrainages se répartissent entre :

- les missions sociales réalisées à l'étranger, il s'agit du parrainage international ;
- les missions sociales réalisées en France qui comprennent à la fois le parrainage de proximité d'enfants et le parrainage des jeunes vers l'autonomie.

Répartition des emplois affectés aux missions sociales (2014)



- Missions sociales à l'étranger
- Missions sociales en France

Si le parrainage international représente, en 2014, 79% des dépenses affectées aux missions sociales de France Parrainages, l'équilibre entre le parrainage international

et le parrainage en France est tout autre si l'on prend également en compte la contribution en nature des parrains et des autres bénévoles. En prenant en compte à la fois les dépenses affectées aux missions sociales et la contribution en nature de l'ensemble des bénévoles, valorisée au total à 4 162 k€ en 2014, les emplois de France Parrainages se répartissent de la manière suivante :

- parrainage international : 38% ;
- parrainage en France : 62%.

Cette répartition des emplois entre parrainage en France et parrainage international est bien plus représentative des activités de France Parrainages que le rapport induit par la seule prise en compte des dépenses.

1.1.1 Parrainage international

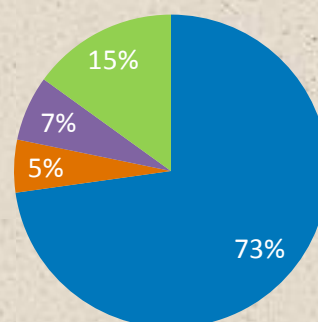
Les dépenses liées au parrainage international s'élèvent, en 2014, à 2 857 k€, en forte diminution (-10,1%) par rapport à l'an dernier. Comme l'an dernier, cette diminution s'explique avant tout par la diminution des sommes collectées et donc versées pour le financement de projets à l'international. Dans une moindre mesure, la baisse des dépenses liées au parrainage international enregistrée en 2014 s'explique également par une baisse des frais d'animation et de suivi des parrainages et des projets.

Les dépenses liées au parrainage international se répartissent de la manière suivante :

- 2 080 k€ reversés dans le cadre de parrainages individuels ;

- 156 k€ reversés dans le cadre de parrainages collectifs ;
- 192 k€ utilisés pour le financement de projets de développement et d'autres actions sociales qui visent à l'amélioration des conditions de vie des enfants parrainés et de leur famille ;
- 430 k€ utilisés pour l'animation et le suivi des parrainages et des projets internationaux.

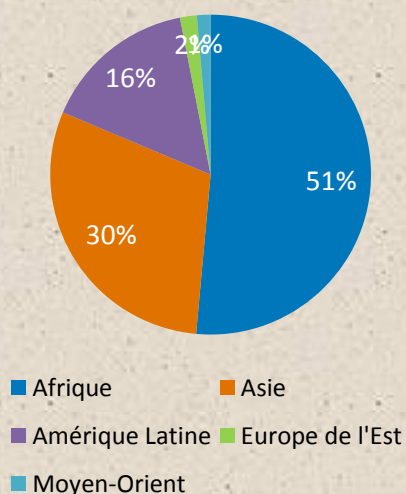
Répartition des dépenses liées au parrainage international en 2014



- Reversements parrainage individuel
- Reversements parrainage collectif
- Financement projets et autres actions sociales
- Animation et suivi des parrainages et des projets

Concernant les reversements, et jusqu'au 1^{er} janvier 2015, le taux de reversement sur le terrain par France Parrainages s'élevait à 81,3% des montants versés par les parrains. Ce taux de reversement était inchangé depuis de nombreuses années. Il est passé à 80% à compter du 1^{er} janvier 2015. Cette décision est cependant sans impact sur les comptes 2014 de l'association.

Répartition par géographie des montants reversés au titre de parrainages en 2014



Concernant le financement de projets de développement, France Parrainages a, entre autres, participé en 2014 aux projets suivants :

- A Madagascar, dans le village de Lokomby sur la côte sud-est de Madagascar, construction d'une cantine et installation de l'arrivée d'eau et de l'électrification pour l'école et la cantine dans le cadre d'un programme pluriannuel de développement qui a notamment donné lieu à la construction du collège les années précédentes ;
- En Inde, à Tranquebar, sur la côte tamoule, construction d'un puits nécessaire aux baignades de plus de 700 pensionnaires, garçons et filles ;
- Au Pérou, à Abancay, équipement du dispensaire et de la cantine qui permet d'offrir le repas de midi à une centaine d'enfants.

En 2014, le montant global dépensé pour le financement de projets de développement a, à nouveau, diminué de manière très importante (-60%) par rapport à 2013. Cette baisse s'explique par la diminution des

montants à investir au titre des programmes de collecte mis en place avec LCL.

1.1.2 Parrainage en France

Les dépenses liées au parrainage en France sont constituées :

- pour l'essentiel, par les frais de personnel nécessaires à la mise en place et au suivi des parrainages et les dépenses associées (principalement locaux et fonctionnement) ;
- pour le solde, par des dépenses liées à la recherche de parrains et aux activités des enfants parrainés.

En 2014, les dépenses liées au parrainage en France s'élevaient à 762 k€, en très forte diminution par rapport à 2013 (-42,5%). Pour rappel, les dépenses liées au parrainage en France étaient affectées en 2013 par le coût du plan de licenciement initié en novembre 2013 et intégralement provisionné dans les comptes 2013 de l'association. Si l'on retrace l'exercice 2013 de ce coût exceptionnel, la diminution des dépenses liées au parrainage en France entre 2013 et 2014 s'élève à 27,7%. Cette diminution s'explique (i) principalement par la diminution de la masse salariale suite au plan de licenciement annoncé fin 2013 et (ii) dans une moindre mesure par la diminution des versements sur le terrain, le transfert aux Apprentis d'Auteuil de la Maison des Parents d'Amiens et la baisse des dépenses de fonctionnement afférentes au plan de licenciement mentionné ci-dessus.

I.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 202 k€ en 2014, soit une diminution de 51,7% par rapport à l'an dernier. Les frais de recherche de fonds représentent **4,9% du total des emplois de France Parrainages** en 2014. Cette baisse des frais de recherche de fonds s'explique par (i) une diminution de l'effectif de l'équipe en charge de la vie associative, la communication et la collecte suite au plan de licenciement annoncé fin 2013, (ii) la fin en 2014 d'un programme d'investissement de 3 ans destiné à développer la notoriété et la collecte grand public de France Parrainages, et (iii) une recherche permanente d'économies dans les frais de fonctionnement. Il est cependant clair que le montant consacré à la recherche de fonds en 2014 est très insuffisant pour maintenir sur le long terme la collecte de l'association qui devra réinvestir dans ce secteur au cours des prochaines années.

I.3 Frais de fonctionnement de l'organisme

Les frais de fonctionnement de l'organisme s'élèvent à 255 k€ en 2014, soit **6,3% du total des emplois de France Parrainages**, et en diminution significative (-14,3%) par rapport à 2013. Cette diminution s'explique notamment par une réduction des frais informatiques ainsi que d'un certain nombre d'autres dépenses de fonctionnement.

I.4 Engagements à réaliser sur ressources affectées

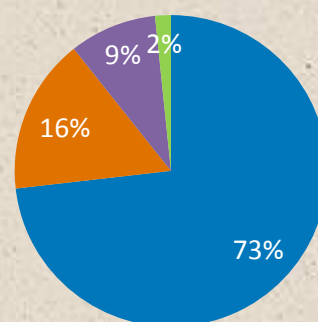
Le poste *Engagements à réaliser sur ressources affectées* correspond aux

ressources collectées en 2014, affectées par les donateurs et non encore utilisées fin 2014.

II. RESSOURCES DE L'EXERCICE

Le total des ressources collectées par France Parrainages en 2014 s'élève à 4 520 k€. A **90%** ces ressources proviennent de **fonds privés**. Par rapport à 2013, les ressources collectées en 2014 sont en diminution de 2,9%. Les différents facteurs expliquant cette baisse sont décrits ci-après

Répartition des ressources collectées par France Parrainages en 2014



- Ressources collectées auprès du public
- Autres fonds privés
- Subventions et autres concours publics
- Autres produits

II.1 Ressources collectées auprès du public

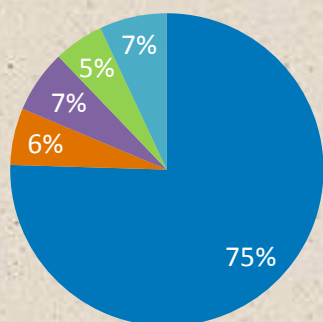
La catégorie *Ressources collectées auprès du public* correspond au montant des contributions de toute nature (parrainages, dons, legs...) effectuées par des personnes physiques, hors cotisations.

Les *Ressources collectées auprès du public* s'élèvent à 3 308 k€ en 2014. Elles représentent **73% du total des ressources**

collectées par France Parrainages en 2014. La collecte grand public de France Parrainages est stable en 2014 par rapport à 2013. Cette stabilité apparente masque cependant des évolutions contraires :

- une relative stabilité des montants collectés au titre du parrainage individuel, la baisse du nombre de parrains étant compensée par l'augmentation du montant du parrainage individuel proposée l'an dernier et acceptée par une très grande majorité des parrains ;
- une nouvelle forte diminution des montants collectés pour le parrainage collectif et le financement de projets de développement à l'étranger (-10,1%) ;
- une baisse des montants collectés au titre du programme LCL Avantage (-35,6%) ;
- une augmentation significative des legs (+106 k€).

Répartition par affectation de la collecte grand public de France Parrainages en 2014



- Parrainage international individuel
- Parrainage international collectif
- Projets de développement et autres actions sociales à l'international
- Parrainage et autres actions sociales en France
- Non affecté

Comme les années précédentes, la collecte grand public de France Parrainages se caractérise par :

- un très fort taux d'affectation inhérent à l'activité de France Parrainages : en 2014, 93% des montants collectés auprès du grand public par France Parrainages étaient affectés. Il s'agit très majoritairement des montants versés chaque mois par les parrains ;
- un très fort taux de financement du parrainage international par la collecte grand public (99,6%) et, à l'inverse, un très faible taux de financement du parrainage en France par la collecte grand public (13%), le parrainage en France restant très majoritairement financé grâce à des subventions publiques et du mécénat.

II.2 Autres fonds privés

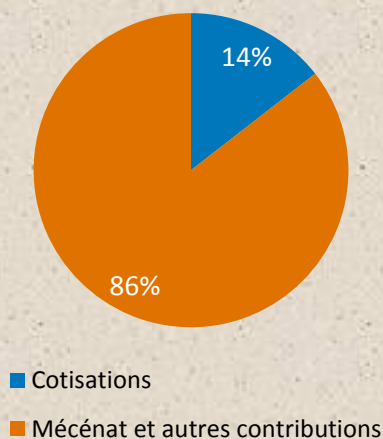
La catégorie *Autres fonds privés* correspond au montant des cotisations et aux dons effectués par des personnes morales privées (entreprises, fondations, associations...).

Les *Autres fonds privés* collectés en 2014 s'élèvent à 730 k€, soit **16% du total des ressources collectées par France Parrainages** en 2014.

Les *Autres fonds privés* collectés en 2014 sont en diminution de 11,7% par rapport à 2013. Cette diminution s'explique intégralement par la diminution du soutien apporté par la Fondation pour l'Enfance qui a procédé en 2014 au dernier versement au titre de la subvention triannuelle signée en 2012. A noter également qu'après une nette

diminution en 2013, les cotisations versées à l'association par ses membres ont augmenté de 5,5% en 2014. France Parrainages comptait 2 857 adhérents en 2014.

Répartition des autres fonds privés collectés par France Parrainages en 2014



Outre les cotisations versées par les membres de l'association, les principaux autres fonds privés sont issus des partenariats noués, souvent depuis de nombreuses années, avec un certain nombre d'entreprises, de fondations et d'associations au premier rang desquels le Groupe LCL, la Fondation pour l'Enfance, l'association French American Aid for Children, et la Fondation J.M Bruneau. Ces partenariats sont essentiels pour France Parrainages et notamment pour l'activité parrainage en France pour laquelle le mécénat constitue une source essentielle de financement en complément des subventions publiques. L'un des défis pour France Parrainages pour les prochaines années consistera à trouver de nouveaux partenaires à même de compenser le retrait total ou partiel selon le cas de deux des grands partenaires historiques de France Parrainages que sont la Fondation LCL et la Fondation pour l'Enfance.

II.3 Subventions et autres concours publics

La catégorie *Subventions et autres concours publics* correspond essentiellement aux subventions versées par les conseils généraux en faveur du parrainage en France.

Les *Subventions et autres concours publics* reçus en 2014 par France Parrainages s'élèvent à 409 k€ en retrait de 14,1% par rapport à 2013. Cette diminution s'explique par la disparition de la subvention publique reçue pour la maison des parents d'Amiens, activité transférée à Apprentis d'Auteuil le 1^{er} janvier 2014. Une fois retraité l'impact de cette disparition, les subventions publiques octroyées à France Parrainages en 2014 ont augmenté de 4,0%. Les subventions publiques représentent **9,0% des ressources collectées par France Parrainages en 2014 et moins de 55% du coût direct du parrainage en France.**

II.4 Autres produits

La catégorie *Autres produits* regroupe les autres ressources de France Parrainages et principalement les produits correspondant aux placements financiers et les produits de diverses refacturations.

Le montant des *Autres produits* réalisés en 2014 s'élève à 74 k€, soit 1,6% des ressources collectées par France Parrainages en 2014. L'augmentation des autres produits constatés en 2014 s'explique par les indemnités perçues au titre de congés maternité et maladie.

II.5 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Le *Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs* correspond aux ressources affectées collectées antérieurement à 2014 et utilisées en 2014.

III. LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Les comptes 2014 de France Parrainages font ressortir un excédent de ressources de 407 k€ se décomposant comme suit :

Décomposition de l'excédent de ressources 2014 de France Parrainages

• Total des ressources collectées	+ 4 474 378
• Total des dépenses réalisées hors éléments exceptionnels	- 4 044 827
• Variation des fonds dédiés ¹	- 8 971
• Dotation aux provisions nette des reprises hors exceptionnel	- 28 197
• Excédent de ressources hors exceptionnel	+ 392 382
• Eléments exceptionnels ²	+ 14 147
• Excédent de ressources y compris exceptionnel	+ 406 529

¹ Différence entre la partie des ressources affectées collectées en 2014 (1 083 k€) n'ayant pas été utilisées durant l'exercice et la partie des ressources affectées collectées antérieurement à 2014 (1 074 k€) et utilisées durant l'exercice

² Différence entre (i) l'amortissement accéléré des agencements du siège social dans la perspective d'un futur déménagement ou réaménagement du siège et (ii) les indemnités perçues au titre de congés maternité et maladie

Après prise en compte des éléments non récurrents (reprise sur indemnités de départ à la retraite, legs significatifs) et du retrait partiel ou total annoncé de deux des grands mécènes historiques de France Parrainages, l'excédent de ressources de France Parrainages serait ramené à 71 k€ pour 2014. C'est ce montant qui doit être retenue comme base de départ pour l'année 2015.

Après affectation du résultat de l'exercice, les fonds associatifs et réserves de l'association s'élèveront à 617 k€.

IV. LA SITUATION DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2014, la trésorerie nette de France Parrainages s'élève à 2 045 648 €. Au cours de l'année 2014, la trésorerie de France Parrainages a augmenté de 144 k€. Cette augmentation est significativement inférieure à l'excédent de ressources généré sur l'exercice 2014 car l'association a versé en 2014 les indemnités dues au titre du plan de licenciement initié en 2013. Pour rappel, l'impact de ce plan avait été intégralement provisionné dans les comptes 2013, il est donc sans impact sur le compte de résultat 2014 de l'association.

Le montant de la trésorerie de France Parrainages demeure à fin 2014 supérieur à celui des fonds dédiés qui s'élèvent à 1 287 k€ au 31 décembre 2014.



LES COMPTES DE L'ANNEE 2014



LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES